

LIBERTÉS PUBLIQUES... UN PAS DE PLUS DANS LA RÉPRESSION !

Paris le 19 avril 2024

Depuis quelques semaines, on a vu se multiplier les convocations de militant·es, et une vague de criminalisation de l'action syndicale, plus particulièrement autour du soutien à la Palestine : convocations par la police de militant·es de Solidaires étudiant·es ensuite poursuivi·es pour apologie du terrorisme, convocation d'un militant de Sud rail, et déjà y a quelques mois pressions sur le représentant de Sud aérien.

La nouvelle hier de la condamnation du représentant de la CGT du Nord à un an de prison avec sursis pour un simple mot dans un tract nous a atterré·es... et nous lui témoignons tout notre soutien.

Tandis que le génocide est en cours à Gaza, ce gouvernement choisit de s'attaquer aux milieux syndicaux, associatifs, ou politiques, au nom de l'ordre public, et sur des critères flous et plus que discutables, en instrumentalisant les massacres du 7 octobre.

Comment ne pas y voir une dérive grave de ce gouvernement au pouvoir, qui encourage, valide et cautionne les convocations policières, les décisions préfectorales et les décisions de justice qui vont dans ce sens?

L'interdiction de la marche contre le racisme et les violences policières du 21 avril, pour risques à l'ordre public, semble également signer une nouvelle ère : celle où l'on ne peut plus mettre le motif de violence policière comme motif d'une manifestation. La manifestation du 19 septembre suite au meurtre de Nahel avait pourtant été autorisée.

Depuis plusieurs années, Solidaires alerte sur les dérives autoritaires de ce gouvernement, sur les attaques régulières contre des libertés publiques, nos libertés syndicales, de manifestation, de grève..

Les milieux militant·es écologistes, et les méthodes de plus en plus "musclées" d'interpellations ne sont pas en reste. Un militant de SUD Education a été interpellé et mis en garde à vue 96h pour participation à une mobilisation écologiste comme Lafarge, comme nombres de participant·es à ces actions.

Le climat ultra sécuritaire autour des Jeux Olympiques et paralympiques explique-t-il cette accélération? S'agit-il d'une stratégie globale de ce gouvernement pour donner des "gages" vis à vis des idées de l'extrême droite dans une visée électorale?

Après notamment la loi sur le séparatisme, qui sert à faire un "tri" dans les associations, à dissoudre des organisations jugées trop radicales, on voit bien que c'est un pas de plus qui est franchi.

Les annonces de G. Attal sur l'école, basées sur un retour à l'autorité et à la sanction (y compris pénale) comme centre de la politique éducative est dénoncée par l'ensemble des syndicats, y compris par l'Unicef (sur la politique pénale des mineurs de la France qui bafoue la convention internationale des droits de l'enfant).

Solidaires, tout comme l'ensemble des organisations du mouvement social défendeuses des libertés publiques, soutient les militant·es qui subissent cette répression, et continuera de dénoncer et de se battre pour les libertés publiques, fondements d'une démocratie.